

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2061

Edition du
08 décembre 2014

DANS CE NUMÉRO

Retraites: après le roulement des mécaniques, le temps des compromis (Jean-Daniel Delley)

Une approche globale et équilibrée susceptible de convaincre une majorité pragmatique

Le coût non couvert de l'arrêt des centrales nucléaires (Lucien Erard)

L'imprévoyance dans le financement des coûts rendra plus difficile la transition énergétique

L'avenir fragile de l'industrie du recel (Jean-Daniel Delley)

Les forfaits fiscaux pour riches étrangers restent choquants

Fragiles vaccins (Gérard Escher)

Un outil essentiel et pourtant menacé de toutes parts

Retraites: après le roulement des mécaniques, le temps des compromis

Une approche globale et équilibrée susceptible de convaincre une majorité pragmatique

Jean-Daniel Delley - 08 December 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26952>

Le projet de réforme de la prévoyance vieillesse 2020 a d'abord suscité les plus vives critiques, à droite comme à gauche. Ce qui n'a pas empêché le Conseil fédéral de tenir bon. La proposition du gouvernement constitue une bonne base de discussion, pour autant que les partis se montrent prêts à des compromis.

Les résultats de la procédure de consultation ont mis à jour de profondes divergences. Une réforme condamnée à l'échec, parce que déséquilibrée – trop de recettes nouvelles et pas suffisamment d'économies –, par la droite, qui privilégie l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, voire un relèvement général de cet âge, et la réduction rapide du taux de conversion (2e pilier). Et socialement inacceptable pour la gauche, peu disposée à accepter l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, la réduction du taux de conversion qu'elle avait contribué à faire rejeter par le peuple en 2010 et le frein à l'endettement du fonds AVS. On se souvient des sifflets nourris qui ont accueilli Alain Berset au dernier congrès de l'Union syndicale suisse.

Le Conseil fédéral a néanmoins maintenu le cap, conscient que seul son projet global

constituait un compromis potentiellement acceptable par les partis et le peuple en dernière instance. L'histoire récente conforte cette stratégie puisque toutes les tentatives de bricoler des réformes partielles ont connu l'échec ([DP1999](#)). Selon un [récent sondage](#) de Pro Senectute, l'opinion publique semble pour l'heure acquise à cette stratégie. Et [à gauche](#) comme chez [certains acteurs patronaux](#), on peut observer un assouplissement des positions rigides exprimées lors de la procédure de consultation.

Point fort du [projet](#), le maintien du niveau des prestations, à l'exception des rentes de veuves et veufs. L'égalisation de l'âge de la retraite à 65 ans s'accompagne d'une flexibilisation entre 62 et 70 ans et de la possibilité d'une rente partielle. L'abaissement du seuil d'accès permettra à plus de personnes – en majorité des femmes – de bénéficier d'une rente de la prévoyance professionnelle. Et la suppression de la déduction de coordination évitera une baisse des rentes malgré la réduction progressive du taux de conversion de 6,8 à 6%. La part des excédents en faveur des assurances actives dans le 2e pilier baissera de 10 à 8%.

Du côté des ressources nouvelles, un point

supplémentaire de TVA et ultérieurement un demi-point garantiront l'équilibre financier de l'AVS. Un mécanisme d'intervention devra empêcher le Fonds de compensation de l'AVS de descendre au-dessous de 70% du montant annuel: augmentation des cotisations et gel partiel et temporaire de l'adaptation des rentes. La part de la Confédération aux dépenses de l'AVS passera de 19,55 à 18%, mais en contrepartie, l'entier des points de TVA affectés bénéficiera à cette assurance (aujourd'hui 83% seulement).

Sur chacun des différents éléments de la réforme, on peut préférer du plus ou du moins, du plus rapide ou le *statu quo*. Ainsi, nous aurions préféré un renforcement de l'AVS dont le niveau des rentes ne couvre toujours pas «*les besoins vitaux de manière appropriée*», comme le stipule la Constitution.

Mais en l'état du processus, il ne s'agit plus de camper sur ses positions. C'est une majorité qu'il convient de réunir pour assurer les bases de la prévoyance vieillesse pour les 20 prochaines années. A défaut de réussir cet exercice, il faudra alors agir dans la précipitation, un contexte jamais favorable à une solution équilibrée.

A cet égard, la réforme de l'AVS en 1994 devrait inspirer les élus d'aujourd'hui. Grâce aux efforts conjugués des radicaux et des socialistes, la 10e révision fut mise sous toit et surmonta le référendum. La

rente indépendante de l'état civil, les bonifications pour les tâches éducatives et le *splitting* furent obtenus en échange de l'élévation à 64 ans de l'âge de la retraite des femmes. La direction du PSS, opposée à ce compromis, fut clairement

désavouée par les militants lors d'un référendum interne. Quant aux syndicats, hostiles à toute concession, ils se retrouvèrent dans le camp des perdants au soir de la votation populaire.

Le coût non couvert de l'arrêt des centrales nucléaires

L'imprévoyance dans le financement des coûts rendra plus difficile la transition énergétique

Lucien Erard - 06 December 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26947>

Arrêter nos centrales nucléaires coûtera très cher: [20 milliards de francs](#) selon les derniers calculs. Le montant de la facture étant connu, les centrales doivent cotiser au fonds de démantèlement des centrales et au fonds de gestion des déchets radioactifs pour des montants qui devraient permettre de [couvrir les coûts](#).

Dans un [rapport](#) qu'il vient de publier, le Contrôle fédéral des finances constate que ces deux fonds, dotés à hauteur de 1,7 et de 3,6 milliards respectivement, ne suffiront de loin pas à couvrir les frais effectifs qu'il est prévu de mettre à leur charge, estimés à 3 milliards pour les coûts de démantèlement et à 8,4 milliards pour la gestion des déchets. En clair, les entreprises qui gèrent nos centrales auraient dû verser environ le double à ces deux fonds, quitte à réduire les bénéfices distribués aux actionnaires et à augmenter le

prix de l'électricité.

De toute manière, les frais de démantèlement et d'évacuation des déchets, qui dépasseraient les montants qu'elle a versés aux fonds, seraient facturés à la société d'exploitation de chaque centrale. Cette perspective pourrait les inciter, les obliger même, à maintenir en service des centrales pourtant en fin de vie, sachant que l'ouverture prochaine des marchés va peser encore davantage sur des prix de l'électricité déjà si bas qu'ils ne couvrent plus les coûts des installations hydroélectriques.

Si le Contrôle fédéral des finances se préoccupe de fonds juridiquement indépendants, c'est en raison des risques que leur gestion fait courir à la Confédération - et aux collectivités actionnaires - en cas de faillite d'un exploitant. En effet nos centrales appartiennent à des sociétés dont les actionnaires sont soit des *holdings* ou des entreprises

électriques, soit directement des cantons et communes, dont la responsabilité se limite au montant de leur participation au capital.

En cas de faillite d'une société, ce sont les autres contributeurs aux fonds qui devraient combler le déficit, sauf si la Confédération en vient à considérer que cette solidarité représenterait une charge économique insupportable et prenne la dette à sa charge ([art. 80 al. 4 LENu](#)). C'est un risque que [Swisselectric](#) conteste, estimant que la branche, qui regroupe la quasi-totalité des entreprises électrique du pays, est parfaitement à même de supporter de tels coûts non provisionnés, soit plus de 6 milliards de francs.

Mais cette belle assurance ne convainc pas complètement, au vu des perspectives actuelles du marché de l'électricité et des investissements à financer, notamment en matière

d'énergies renouvelables et d'adaptation du réseau. Le département fédéral dirigé par Doris Leuthard ne voit pas, lui

non plus, de raison d'augmenter les cotisations calculées sur une durée de vie

des centrales de 50 ans. En Allemagne aussi, la transition énergétique réserve de dures surprises.

L'avenir fragile de l'industrie du recel

Les forfaits fiscaux pour riches étrangers restent choquants

Jean-Daniel Delley - 04 December 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26934>

La [défaite](#) de l'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux n'est de loin pas une déroute. Si elle confirme que le recel reste une industrie helvétique prisée, elle montre également qu'une forte minorité ne se satisfait plus d'une injustice fiscale flagrante et contraire à la Constitution.

Le résultat - deux votants sur cinq ont approuvé l'initiative lancée par l'extrême-gauche - dépasse en effet largement la force de frappe habituelle de la gauche helvétique.

Des partisans des forfaits fiscaux n'ont pas hésité à dénoncer «*la haine des riches*» qui sous-tendrait ce projet. Or l'initiative a marqué des points jusque dans les rangs bourgeois. Le Conseil fédéral a certes recommandé le rejet, mais essentiellement par

respect du fédéralisme: il revient aux cantons de régler ce problème. Ce qui n'a pas empêché Eveline Widmer-Schlumpf de [souligner](#) l'injustice que constitue l'imposition forfaitaire. Un constat que sa collègue [Doris Leuthard](#) avait déjà osé quelques années auparavant.

Passons sur les contorsions philosophiques développées pour justifier en équité les forfaits fiscaux. Plutôt que de trop se risquer sur le terrain glissant de la morale, les défenseurs de ce privilège ont surtout insisté sur le pragmatisme qui seul devrait guider notre conduite. Les forfaits rapportent, c'est l'essentiel. Et puis d'autres pays font de même. Alors pourquoi se priver? Pour [Pascal Broulis](#), le grand argentier vaudois, pragmatisme et attractivité sont les deux

mamelles du modèle suisse.

C'est le même pragmatisme qui nous a conduits à introduire le secret bancaire au prétendu motif honorable de sauvegarder la sphère privée; et a conduit les grandes banques à favoriser activement l'évasion fiscale. Jusqu'à ce que les pays spoliés par ce pragmatisme se rebiffent.

L'imposition selon la dépense pour les riches étrangers sans activité lucrative en Suisse relève de la même industrie du recel: abriter des fonds ou des personnes qui fuient la législation fiscale de leur pays. Il y a fort à parier que l'avenir de cette imposition inéquitable n'est pas assuré. Avec son industrie innovante, ses services de qualité et son tourisme, la Suisse a d'autres atouts à faire valoir.

Fragiles vaccins

Un outil essentiel et pourtant menacé de toutes parts

G rard Escher - 02 December 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26926>

[Lu sur un blog](#): l'Agence italienne du m dicament (AIFA, *Agencia Italiana del Farmaco*) interdit l'utilisation de [deux lots](#) d'un vaccin contre la grippe (Fluad).

Plus de 65 millions de doses de ce vaccin produit par Novartis ont  t  distribu es depuis 1997. Le retrait est ordonn  apr s la mort de trois personnes qui venaient d' tre vaccin es. Nouvelle banale sans doute. Mais dans l'esprit des gens, le vaccin est suppos  coupable. C'est pourquoi un [second communiqu ](#) de l'AIFA rappelle que le retrait de deux lots a  t  prononc  par mesure de pr caution; mais il n'y a pas de preuve directe de toxicit  et il faut continuer de se faire vacciner.

L'incident nous rappelle aussi que la production des vaccins reste tr s d licate; il s'agit de produits biologiques dont l' laboration implique animaux,  ufs ou cultures cellulaires. Une vigilance millim trique, lot par lot, est donc de mise.

Novartis se d barrasse des vaccins

Curieusement, le blog accompagne son information d'un lien vers la [vente](#) par Novartis de sa division vaccin contre la grippe   l'Australien CSL pour 275 millions de dollars. Ce printemps, Novartis s' tait d j  d sinvesti de la plus

grande partie de Novartis Vaccines, c d e   Glaxo SmithKline (GSK) pour 7,1 milliards de dollars. Mais la multinationale b loise avait conserv  la section vaccin antigrippe o  elle avait r ussi une perc e technologique. En effet, en juin de cette ann e, on annon ait fi rement que l'administration am ricaine (FDA) avait pour la [premi re fois](#) approuv  la production d'un vaccin antigrippal par culture cellulaire et non   partir d'embryons de poulets.

Tout ceci pour c der le vaccin six mois plus tard   CSL... Les vaccins sont souvent impopulaires (aux USA notamment), risqu s (exemple italien) ou peut- tre pas assez rentables: bref, Novartis  change ce secteur contre celui de l'oncologie, une valeur s re.

Peut- tre se souvient-on de l'Institut s roth rapique et vaccinal suisse [Berna](#). Berna se fit un nom international dans la production de vaccins (variole, dipht rie, chol ra, polio, typhus, m ningite, h patite, grippe) et occupait 850 collaborateurs, avant son acquisition par le n erlandais Crucell en 2004, lui-m me absorb  par Johnson&Johnson (J&J) en 2011.

Pour l'anecdote, l'an pass  les citoyens de K niz emmen s par leur maire [prenaient l'initiative](#) en vote populaire de d zoner

une vaste zone agricole pour signaler les bonnes dispositions communales envers Crucell/J&J, pour le cas o  celui-ci d ciderait d'agrandir l'usine suisse. H las, deux mois   peine apr s le vote favorable du peuple, J&J annon ait l'arr t des activit s de production. Heureusement qu'entre-temps une jeune entreprise de biotech californienne, Paxvax, a fait l'acquisition de la vaccinologie de J&J et d cid  de [rester en Suisse](#) et d'y produire le vaccin Vivotif (anti-typho de).

Fragilit  en Suisse

La situation suisse est fragile aussi. La nouvelle loi sur les  pid mies a  t  approuv e par le peuple en septembre 2013 et entrera en vigueur d but 2016. Elle ne pr voit pas de vaccinations par la contrainte.

Les cantons peuvent d clarer des vaccinations obligatoires pour certaines cat gories de personnes, par exemple dans des services hospitaliers sensibles, afin de prot ger les patients. Un refus de vaccination peut entra ner une r affectation dans un service moins critique. En 2012, les H pitaux universitaires de Gen ve ont r alis  un [audit](#) qui r v lait qu'un employ  sur cinq n' tait pas vaccin  contre la grippe. La m me ann e, une [ tude comparative](#) sugg rait que nos m decins g n ralistes

sont les moins enclins à rappeler à leurs patients l'importance de la vaccination antigrippale: la moitié d'entre eux ne faisait pas de rappel du tout, et seuls 13% (contre 65% au Royaume-Uni) disposaient de moyens électroniques pour l'effectuer.

L'AIFA rappelle que chaque année [la grippe tue 8'000 personnes](#) en Italie - soit plus que l'actuelle épidémie d'Ebola. En Suisse, le coût social de la grippe est estimé à 300 millions de francs par

année et quelque 1'500 personnes meurent de complications de la grippe.

La vaccination contre la grippe est [contestée](#), pour de bonnes raisons (on n'a effectivement pas encore développé le vaccin optimal) et pour de moins bonnes, tel l'incident évoqué en début d'article. Ce débat ne devrait pas occulter l'immense apport des vaccins au bien-être de l'humanité. Et que la grippe de 1918 a fait plus de morts que la première guerre

mondiale.

L'Agence italienne du médicament a publié encore deux notes à la suite de celle citée en début d'article. La [première](#) remet dans leur contexte les douze décès au total - de provenances diverses - qui lui ont été signalés et pourraient ou non être en lien avec la vaccination antigrippale. La [seconde](#) explique que rien d'anormal n'a été trouvé dans les deux lots incriminés. L'affaire suit son cours.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Retraites: après le roulement des mécaniques, le temps des compromis

<http://www.domainepublic.ch/articles/23709>

<http://www.rts.ch/info/suisse/6323786-la-reforme-prevoyance-veillesse-seduit-les-suissees-selon-un-sondage.html>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Frauen-erst-mit-65-in-Rente-Linke-zeigen-sich-offen/story/19208362>

<https://www.fer-ge.ch/web/fer-ge/-/prevoyance-veillesse-2020-allons-de-l-avant-#.VITSrFV1-uY>

<http://www.bsv.admin.ch/aktuell/reden/00122/index.html?lang=fr&msg-id=55276>

Le coût non couvert de l'arrêt des centrales nucléaires

[http://www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=fr&name=fr_896500334.pdf&endung=Etude%20de%20co%20co%20FBts%202011%20\(11\)](http://www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=fr&name=fr_896500334.pdf&endung=Etude%20de%20co%20co%20FBts%202011%20(11))

http://www.bfe.admin.ch/php/modules/publikationen/stream.php?extlang=fr&name=fr_844279089.pdf&endung=Fiche%20d%20information%202:Calcul%20des%20co%20co%20FBts%20et%20fixation%20des%20contributions

[http://www.efk.admin.ch/images/stories/efk_dokumente/publikationen/andere_berichte/Andere%20Berichte%20\(59\)/14172BE_Bericht%20zur%20Ver%20ffentlichung_def2.pdf](http://www.efk.admin.ch/images/stories/efk_dokumente/publikationen/andere_berichte/Andere%20Berichte%20(59)/14172BE_Bericht%20zur%20Ver%20ffentlichung_def2.pdf)

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20010233/index.html#a80>

<http://www.swisselectric.ch/fr/home.html>

L'avenir fragile de l'industrie du recel

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/20141130/det587.html>

<http://www.srf.ch/player/tv/giacobbo--mueller/video/talk-eveline-widmer-schlumpf?id=3511d1d5-e3f2-4dc7-a3e1-648639c20bfa>

<http://www.rts.ch/info/suisse/6282963-en-2007-la-ministre-doris-leuthard-plaidait-contre-les-forfaits-fiscaux.html>

<http://www.swissinfo.ch/fre/imp%20-%20la-d%20pense--gardons-un-outil-fiscal-performant/41106458>

Fragiles vaccins

<http://medicalxpress.com/news/2014-11-italy-novartis-flu-vaccine-suspicious.html>

<http://www.agenziafarmaco.com/it/content/aifa-dispone-il-divieto-di-utilizzo-due-lotti-del-vaccino-antinfluenzale-fluad-0>

<http://www.agenziafarmaco.gov.it/it/content/vaccino-fluad-laifa-fa-il-punto-della-situazione-0>

<http://medicalxpress.com/news/2014-10-novartis-flu-vaccine-csl-275m.html>

<http://www.fda.gov/newsevents/newsroom/pressannouncements/ucm328982.htm>

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F41983.php>

<http://www.derbund.ch/bern/region/Stellenabbau-bei-Crucell-Grosse-Ratlosigkeit-in-Koeniz/story/22744271>

<http://www.bernerzeitung.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Paxvax-stellt-kuenftig-alle-Impfstoffe-i-m-Kanton-Bern-her/story/28398233>

<http://www.bernerzeitung.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Paxvax-stellt-kuenftig-alle-Impfstoffe-i-m-Kanton-Bern-her/story/28398233>

<http://www.obsan.admin.ch/bfs/obsan/fr/index/05/publikationsdatenbank.Document.165468.pdf>

<http://www.agenziafarmaco.gov.it/it/content/vaccino-fluad-laifa-fa-il-punto-della-situazione-0>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Gesundheit/Gegen-allgemeines-Impfen-von-Senioren-gegen-Grippe>

<http://www.agenziafarmaco.gov.it/it/content/vaccino-fluad-laifa-fa-il-punto-della-situazione-0>

<http://www.agenziafarmaco.gov.it/it/content/vaccino-fluad-negative-prime-analisi-iss-su-lotti-bloccati-dall%E2%80%99aifa>